

## SANTÉ LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE EN PRATIQUE

Véritables cabinet médical connecté, les cabines de téléconsultation sont simples d'utilisation.

### Un service médical innovant

Les cabines de téléconsultation s'adressent aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai compatible avec leur état de santé.

Simple d'utilisation, une cabine de téléconsultation comporte un fauteuil muni d'instruments de mesure et un système de visioconférence pour interagir à distance avec un médecin d'Île-de-France.

**Concrètement, comment ça se passe ?** Une fois installé dans le fauteuil, le patient interagit en ligne avec un professionnel de santé. Pendant l'examen clinique, le médecin téléconsultant dirige son patient pour qu'il effectue lui-même son contrôle médical (prise de tension, auscultation cardiaque, etc.). Ensuite, le médecin établit un diagnostic et transmet (si nécessaire) une ordonnance, imprimée directement dans la cabine.



L'accueil du public et l'hygiène de la cabine sont une priorité : chaque patient est accueilli par un agent qui le guide et assure à la fois l'entretien ainsi que la désinfection de la cabine.

### Ma téléconsultation en pratique

La téléconsultation se déroule en 4 étapes :

#### 1. Je prends rendez-vous

- Via le site internet [imedians.com](https://imedians.com/) (<https://imedians.com/>) (compatible avec tous les moteurs de recherches excepté Internet Explorer), je crée mon compte personnel en saisissant le **code d'activation CD77**,
- Ou par téléphone au **01 70 81 49 46** (coût d'un appel local - appel non surtaxé),
- Âge minimum : 14 ans accompagné d'un représentant légal.

## 2. Le jour de la consultation

- Je me rends à la cabine de téléconsultation sur le lieu choisi,
- Je pense à me munir de ma carte Vitale et du code de rendez-vous fourni lors de la réservation,
- Sur place, je suis accueilli par le référent de la cabine. Remarque : la téléconsultation se déroule uniquement avec le médecin en visioconférence.

## 3. Pendant la consultation

- La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure permettant au médecin à distance de réaliser un examen clinique,
- Le médecin téléconsultant échange avec moi sur mes symptômes et me guide dans la manipulation des instruments pour établir un diagnostic,
- À la fin de la consultation je récupère le compte-rendu de mon examen et mon ordonnance (si besoin) imprimés directement dans la cabine,
- La consultation est prise en charge par l'Assurance Maladie dans les conditions définies par la réglementation.

## 4. Après la consultation

- À chaque passage la cabine est désinfectée selon un protocole d'hygiène strict ;
- Je peux retrouver sur mon compte personnel (créé sur imedians.com) l'ensemble de mes données de santé.

---

## POUR INFORMATION

La ConsultStation® est un Dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin, uniquement pendant la consultation.



Informations pratiques - cabines de téléconsultation médicale.pdf PDF - 123.5 Ko (/sites/default/files/media/downloads/flyer-sante-cabine-de-teleconsultation-informations-pratiques.pdf)